

LA MONTAGNA ATTRAVERSATA:
PELLEGRINI, SOLDATI E MERCANTI

ATTI DEL CONVEGNO DI BARD 16-17 SETTEMBRE 2006



CLUB ALPINO ITALIANO
COMITATO SCIENTIFICO LIGURE PIEMONTESE VALDOSTANO

PASSAGE ET OFFRANDE, VIE ET PRIERE. FRAGMENTS D'HISTOIRE DU GRAND-SAINT-BERNARD

Jean-Pierre Voutaz

Congrégation du Grand-Saint-Bernard

A la simple évocation du mot Barry, l'homme contemporain imagine le chien du St-Bernard grattant la neige pour retrouver un être humain enseveli dans une avalanche. L'hospice de Gd-St-Bernard attire des foules qui veulent voir ces animaux et contempler ce lieu où chaque vie humaine est considérée comme un chef d'œuvre à sauvegarder. En cette année 2006, le visiteur le plus célèbre est le pape Benoît XVI, qui s'est arrêté à l'hospice le 18 juillet.

Le Saint-Père, illustre passant de cette année, est une de ces personnes qui ont passé au Gd-St-Bernard. Nous allons nous intéresser aux passages d'hommes sur ce col au cours du temps. Comme il existe une documentation publiée sur les passants célèbres ayant transité en Valais (ROUILLER, 1999, pp. 91-263 ; GREMAUD, 1875¹¹), nous orienterons notre recherche selon les monuments et documents conservés à l'hospice du Gd-St-Bernard et la partie de ses archives historiques conservée à Turin, en raison des aléas de l'histoire¹². Nous nous entretiendrons davantage de la période qui précède le passage de Napoléon et de l'armée de réserve en mai 1800, car elle est moins connue que la période postérieure.

Le nom du col « Mons Jovis », montagne de Jupiter, s'est conservé au cours des siècles, mais c'est seulement au 18^{ème} siècle, avec l'émergence

¹¹ C'est principalement de cet ouvrage que s'inspirent les listes de passants ayant franchi le col du Gd-St-Bernard que nous exposons au musée et que nous avons dans nos archives, dont le cahier rédigé par le chanoine Alfred Pellouchoud qui va de l'Antiquité à 1900 (AGSB 2759). Pour la période 1812-1900, les informations viennent de nos livres des voyageurs ou registres des passants.

¹² En 1752, la partie de la Congrégation située sur les Etats Sardes a été sécularisée et confiée à l'Ordre des Saints Maurice et Lazare. Les archives, étant à Aoste à cette époque, ont subi le même sort. Le 1/3 nous a été restitué au 18^e siècle, le reste est propriété de l'Ordre Mauricien et se trouve actuellement à l'Ospedale Umberto Primo à Turin (Archivio Storico Mauriziano, Via Magellano n°1, I-10128 Torino).

de l'esprit des lumières, que les chanoines ont voulu vérifier si cette tradition orale était fondée. Ainsi ont débuté des recherches archéologie « in situ ». Elles ont révélé un riche patrimoine allant de l'âge du bronze aux invasions barbares. Une présentation de quelques bribes de ce patrimoine va occuper la moitié de cet exposé, l'autre étant consacrée à l'Hospice. Pour les passants à l'époque récente, nous mentionnerons quelques pistes de recherche, espérant inviter quelques étudiants à trouver des sujets pour leurs travaux.

LES VESTIGES ANTIQUES

Du néolithique au temps de Celtes

Les plus anciennes découvertes archéologiques aux alentours du Mont-Joux datent de l'époque du bronze ancien (2'000 – 1'600 av JC). Il s'agit d'une tombe découverte à Liddes (18 km du col) et qui contenait un collier, un bracelet, un poignard et deux haches.¹³ A partir de l'époque celtique, le passage est mieux documenté, en quantité et en qualité. A quelques deux cents mètres de dénivellation au sud de l'Hospice, se dressent un dolmen (une pierre en équilibre sur d'autres pierres) et deux cromlech (pierres alignées sur une ellipse de telle sorte qu'aux solstices et aux équinoxes l'ombre du soleil fasse une ombre remarquable sur cet alignement). Ces monuments font comprendre que le passant de jadis s'est arrêté pour entrer en relation avec l'univers¹⁴.

Sur le versant italien du col du Gd-St-Bernard, dans le dos de la statue monumentale du saint, se trouve une petite pointe rocheuse, le rocher sacré. Les Celtes y ont déposé des monnaies et autres

¹³ Voir entre autres une lettre du 3 septembre 1867 concernant ces objets (AGSB 3002/2) qui sont aussi décrits et dessinés dans l'inventaire des objets archéologiques de l'hospice, fait en 1872 (AGSB 2990).

¹⁴ Ces monuments, découverts par le chanoine Caruzzo, ont été mentionnés une seule fois dans BERARD (1888, pp. 25 - 26), avec deux planches, ouvrage quasi introuvable.

objets votifs en offrande à Pen, divinité des sommets dont le nom se retrouve dans les « Alpes Pennines », soit le massif du Gd-St-Bernard. L'étude de ces quelques 550 monnaies, réalisée par Mme Anne Geiser, conservateur du Musée monétaire cantonal à Lausanne¹⁵ a permis de trouver leur époque et lieu de frappe. Elle en a tiré des conclusions quand à l'utilisation locale du sanctuaire celtique après la Guerre des Gaules. La présence de nombreuses monnaies lointaines (Cisalpine, Transalpine, Gaule Belgique et Gaule Orientale) confirme l'importance du col à cette époque.

Il est à noter que les fouilles archéologiques successives n'ont pas seulement mis à jour des monnaies celtes, mais encore une trentaine de pièces puniques, de Grèce continentale et d'Égypte, qui ont principalement été frappées entre le troisième et le deuxième siècle avant notre ère. Mentionnons aussi 200 monnaies de la République Romaine, en densité supérieure aux autres sites archéologiques de Suisse occidentale, qui témoignent du rôle universel du col de par sa situation géographique sur la ligne directe entre l'Italie du Nord et le Rhin. La grande majorité de ces dernières n'aurait pas été découverte vers le rocher sacré des celtes, mais vers l'emplacement du temple romain dédié à Jupiter, à l'exception d'une dizaine de monnaies républicaines. Il semble donc que ces monnaies non celtes ont franchi la barrière des Alpes après la conquête romaine du territoire de l'actuelle Suisse occidentale. Les nombreux voyageurs se sont probablement délestés de leurs pièces n'étant plus en usage, en faisant un vœu dans le sanctuaire.

L'Empire romain

Le génie des romains résidait dans leur faculté d'intégrer les mœurs et coutumes de leurs sujets. Cela se retrouve au sommet du col où ces derniers ont associé le dieu des sommets gaulois (Pen) au dieu supérieur de leur Panthéon (Jupiter) pour nommer en ces lieux la divinité Jupiter Pennin. Vers les années 50 de notre ère, sous l'empereur Claude, ils ont érigé un temple (7 m x 10 m) en son honneur, le plus haut de l'Empire, ainsi que deux maisonnettes.

Les nombreux vestiges archéologiques trouvés dans ce temple (environ 1'050 objets et 1'500

¹⁵ La publication de sa thèse (Les monnaies du Gd-St-Bernard antérieures au Principat et étude de leurs circulations dans le territoire de la Suisse occidentale actuelle), défendue à Lausanne le 12 mars 2004, est imminente.

monnaies impériales)¹⁶ nous donnent une idée assez précise des passages au début de notre ère. Des statuettes, comme celle d'Athéna, déesse de la guerre, Hercule avec la peau de lion et le gourdin, indiquent des donateurs à tendance guerrière, tout comme les pointes de flèches et de javalot et les autres armes. Flore ou Cérés, déesse des fleurs et du printemps, indique un désir de passer le col et d'en sortir indemne avant l'hiver, des bijoux et des fragments de poteries de valeur indiquent le passage de gens aisés, un boulier rappelle le commerce. Une étude détaillée des monnaies donnerait des indications sur les voies commerciales qui les ont fait aboutir de leur lieu de frappe à ce col. Une étude globale de ce patrimoine a été présentée au fort de Bard en avril 2008. Elle est le fruit d'un projet INTERREG et d'une collaboration italo-suisse sur plusieurs années (voir *Alpis Poenina*, 2008).

Concernant le passage, nous focalisons notre attention sur la trentaine d'ex-voto métalliques romains (WALSER, 1984).¹⁷ Il s'agit de petites plaques gravées, offertes au dieu en reconnaissance d'une grâce obtenue ou pour lui demander protection. Ce sont à ce jour les seuls ex-voto métalliques découverts dans l'Empire. Nous les classons en trois séries, selon leurs commanditaires : soldats, commerçants ou passants n'ayant pas spécifié leur fonction sociale.

LES EX-VOTOS MILIAIRES

Pour dater ces inscriptions, les archéologues ont pris comme critères les passages des légions romaines par le Mont-Joux, tel que décrits par des auteurs antiques, la manière d'écrire les lettres (paléographie), qui a évolué au cours du temps, ainsi que les indications historiques contenues dans les inscriptions. Prenons quelques exemples. Un ex-voto des années 70 à 104 a été offert par Marcus Cassius Festus, soldat de la 10^e légion, de la centurie de Julius Rufus (M[arcus] Cassius / Festus / miles leg[ionis] X c[enturiæ] Iu[li] / Rufi / v[otum] s[olvit] l[ibens] m[erito] GSB 6).¹⁸ Un

¹⁶ Consulter pour cela le fichier de la collection d'objets antiques et les anciens catalogues de monnaies dont AGSB 2990 (inventaire de 1872) et ceux du chanoine Pellouchoud des années 1950 (ASBM L2 Pellouchoud).

¹⁷ Ouvrage de référence pour les ex-votos du Gd-St-Bernard. Nous avons aussi utilisé le fichier de la collection d'objets romains dont les 34 premiers numéros sont les ex-votos.

¹⁸ Nous signalons une fois pour toutes que l'abréviation « V S L M », Votum Solvit Libens Merito, signifie « je me suis

autre, daté des années 150 à 200 a été offert par Titus Claudius Severus, fourrier de la troisième légion d'Italie (fr[umentarius] leg[ionis] III / Italic[æ], GSB 8). Nous voyons même un ex-voto du 2^{ème} siècle offert par un vétéran de l'armée impériale (GSBR 7).

Les ex-votos des marchands

Il s'agit d'inscriptions données soit par des hommes libres, soit par des esclaves, la servitude étant habituelle pour le système économique de cette époque. Le plus ancien ex-voto mis à jour date des années 4 à 14 de notre ère, lorsque Tibère portait le titre de César. Il a été payé par une esclave de la famille impériale, Phœbus, de Fuscus, esclave domestique de Tibère César (Phœbus Fuscus / Ti[berii] Cæsaris / Pœnino v s l m, GSB 23). La Suisse est célèbre pour ses banques. Son sens du commerce doit être assez ancien, puisque nous avons trouvé une inscription d'un marchand d'esclaves d'Helvétie (I[ovi] O[ptimo] M[aximo] Pœnino / C[aius] Domitius / Carassounus / Hel[vetius] mango / v s l m, GSB 10, 1^e ou 2^e s.). La distribution du courrier est représentée par le messenger postal de Besançon (Tabell[arius] colon[iæ] / Sequanor[um], GSB 28, 1^e ou 2^e s.).

Les autres ex-votos

Ces ex-voto comprennent le nom du ou des donateurs accompagné parfois d'une dédicace plus ou moins brève, mais qui ne permet pas de déduire le rôle de la personne dans la société. Ce sont les représentants de la foule anonyme qui franchit le col depuis des siècles. Certaines personnes n'ont laissé que leur nom comme un certain « T[itus] / Annius / Cissus » à la fin du 2^{ème} siècle (GSB 1). D'autres personnes ont inscrit sur la tablette votive le but de leur donation, tel Quintus Julius Alpinus qui fait son offrande « pour l'aller et le retour » (pro i[tu et] / re[ditu], GSB 14, 1^{er} s.), ce qui montre les dangers de la montagne. Un seul ex-voto contient un long texte explicitant l'intention de celui qui l'a offert. On y lit aussi l'existence d'un temple dédié à Jupiter. Nous le traduisons en entier : « Moi Caius Julius Rufus, je me suis volontiers acquitté de mon vœu envers Jupiter [=Pœninus] ainsi qu'il le fallait. Dans ton temple, de bon cœur, je me suis acquitté du vœu que j'avais fait. Alors que j'invoque ta puissance, je t'en prie, dieu saint, accepte mon offrande, pour laquelle j'ai mis

volontiers acquitté de mon vœu, ainsi qu'il le fallait », « I O M P », Iovi Optimo Maximo Poenino, signifiant « à Jupiter Pennin, le meilleur, le plus grand ».

plus de cœur que d'argent. » (C[aius] Iul[ius] Rufus Pœnino v s l m / at tua templa lubens vota suscepta peregi / accepta ut tibi sint numen adoro tuum / in pensis non magna quidem te sancte precamur / majorem saculo nostrum animum accipias, GSB 17).

LA DESTRUCTURATION DU MONDE A LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN

La suite quasi-ininterrompue des empereurs représentés sur les monnaies découvertes au col va du règne d'Auguste (27 av JC-14 ap JC) à celui d'Honorius (384-423). Leur inventaire, effectué par le chanoine Pellouchoud en avril 1955, en recense 1466 pour cette période, les 13 restantes vont d'Honorius au 12^{ème} siècle (PELLOUCHOUD, 1955).¹⁹ En été 1999, MÜHLEMANN (1999)²⁰ a classé les monnaies qui avaient été considérées comme trop abîmées lors des fouilles successives pour être identifiées et qui étaient stockées dans une boîte métallique. Il ressort de ce classement qu'il faut ajouter comme monnaies postérieures à Honorius un follis de Justin I (518-527) et 15 monnaies des tribus barbares, soit des Vandales (477-533) et des Ostrogoths (494-552).

D'autre part, dans la cité de Dieu (Livre V, chapitre XXVI), saint Augustin écrit qu'à la suite de l'édit de Thessalonique (381) qui donne à la religion chrétienne le statut d'unique religion de l'Empire, l'on a fait détruire les temples des Alpes. Ainsi les données des documents et des monuments concordent pour la destruction du temple de Jupiter. Du cinquième au onzième siècle, nous n'avons pas trouvé de traces de passages au col du Mont-Joux, dans les limites que nous nous sommes imposées dans ce travail. Mentionnons tout de même l'existence d'un monastère St-Pierre de Mont-Joux attesté à Bourg-St-Pierre en 812 et ruiné par des invasions au 10^e siècle.

FONDATION ET DOTATION DE L'HOSPICE DU GD-ST-BERNARD

Le collier à cheval

Vers le début du onzième siècle, l'invention du collier à cheval révolutionne les moyens de communication. Ce système de harnachement, constitué d'un collier rigide, repose sur l'ossature

¹⁹ Soit 1479 monnaies.

²⁰ Soit 702 monnaies frustes et d'autres monnaies classées par Pellouchoud en 1955.

du cheval. Il supplante les cordes qui étouffaient la monture. Cela permet de charger le cheval et il en découle la rentabilité du commerce, d'où son essor à cette époque. Le système routier reprend l'importance qu'il avait perdue depuis les invasions barbares, mais cette situation nouvelle montre rapidement ses limites. En hiver, la neige envahit les montagnes et les lieux situés en altitude. Aussi les routes des Alpes deviennent des pièges mortels pour les montagnards en herbe. Le brouillard, le froid, les avalanches et même les bandits vont provoquer de nombreux décès.

Saint Bernard (~1020-1081/86) et l'hospice de Mont Joux

Vers le milieu du onzième siècle, Bernard, archidiacre d'Aoste, fonde un hospice au sommet du Mont-Joux pour y accueillir les voyageurs (DONNET, 1942 ; QUAGLIA, 1985)²¹. C'est probablement une intuition toute simple qui voit cette fondation. La prière des chrétiens est le Pater : Reconnaître Dieu comme « notre Père » invite à voir en chaque être humain un membre de la famille. Aussi ces morts en montagne ont interpellé l'archidiacre d'Aoste qui a construit une maison d'accueil à l'endroit le plus dangereux du monde de son temps pour sauver des vies. Il a donné à son œuvre la devise « Ici le Christ est adoré et nourri » (Hic Christus adoratur et pascitur). Chaque jour, de novembre à mai, les religieux doivent aller au devant des voyageurs pour les amener à l'Hospice. Leur premier devoir est la prière, la louange du Seigneur auquel ils demandent aussi la force de partir, souvent au risque de leur vie, à la rencontre des passants. C'est aussi un lieu de vie où les religieux sont invités à nourrir les voyageurs, gratuitement. Sur cette étape de son chemin, le voyageur n'est plus un étranger, mais un membre de la famille au même titre que chaque homme, unique et digne d'être aimé.

Pour construire l'Hospice, saint Bernard et ses confrères ont d'abord construit des petites cellules (1m50 de haut sur 3 m de profondeur) afin que la chaleur corporelle suffise pour réchauffer les locaux durant les nuits. Il en reste une seule appelée la « grotte de saint Bernard ». Ils ont ensuite édifié l'Hospice.²² Nous repérons

²¹ Il s'agit de Bernard de Mont-Joux, dit aussi d'Aoste ou de Menthon (~1020-1081/86), qui ne doit pas être confondu avec Bernard de Clairvaux (1090-1153).

²² Pour l'évolution des constructions au cours des siècles, voir BLONDEL (1947, pp. 19 – 44) ; pour la grotte de saint Bernard, voir SANTISCHI (1988).

dans les caves des pierres taillées à l'époque romaine qui ont été intégrées à sa maçonnerie. Il s'agit de la récupération des blocs qui se trouvaient dans les ruines du Temple de Jupiter et des anciennes constructions du col. Quelques-unes ont même des inscriptions dont l'écriture indique qu'elles ont été gravées au premier siècle de notre ère, comme un « NIN » dont les lettres ont 14 cm de hauteur. En 1996, M Patrick Hunt, professeur d'archéologie américain, a trouvé les carrières, abandonnées et oubliées depuis près de 2'000 ans, desquelles ont été extraits ces blocs de pierre (HUNT, 2006)²³.

Cette fondation nouvelle a été placée sous le patronage de saint Nicolas, qui était déjà à cette époque le patron des marchands. Au temps de la fondation de l'hospice, le pape Léon IX (1048-1054) a passé à quatre reprises par le Mont-Joux. Comme il a consacré ou doté de reliques du saint des églises au Nord de l'Europe, nous pouvons nous demander s'il n'a pas influencé le choix du céleste protecteur de l'hospice dont le plus ancien document conservé est justement le début de la légende de saint Nicolas, daté du milieu du onzième siècle.²⁴ L'affluence au col était aussi due au fait que le Mont-Joux est une étape du pèlerinage à Rome. Sa renommée a dû grandir rapidement puisque moins d'un siècle après sa fondation, vers 1139, le guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle le mentionne parmi les trois grands hospices du monde « Dieu a institué en ce monde trois colonnes bien nécessaires au soutien de ses pauvres : l'hospice de Jérusalem, l'hospice du Mont-Joux et l'hospice de Sainte-Christine au col du Somport. Ces hospices sont installés à des emplacements où ils sont nécessaires. Ce sont des lieux sacrés, des maisons de Dieu pour le réconfort des saints pèlerins, le repos des miséreux, le réconfort des malades, le salut des morts et l'aide aux vivants. Ainsi ceux qui, quels qu'ils soient, auront édifié ces saints lieux posséderont, sans nul doute, le royaume de Dieu». (Liber Sancti Jacobi, ou Codex Calixtinus, chapitre 4).

Les grandes donations du 12^{ème} siècle.

Une fois construit, l'Hospice s'est révélé très utile, les nombreuses donations des passants

²³ Le résultat de 10 ans de recherches doit paraître en 2011 sous le titre de *Atlas of Archaeology in the Alps* aux éditions de l'Erma di Bretschneider, Rome. En 2007 a paru un extrait (*Alpine Archaeology*).

²⁴ AGSB 2565. A noter que le plus ancien inventaire conservé, daté de 1419 (AGSB 1159, fol 2v), dénombre parmi les livres un cahier contenant la vie de saint Nicolas.

reconnaissants en sont la preuve. Une personne secourue, voire sauvée de la mort, reste reconnaissante durant sa vie entière et devient amie et protectrice de l'Hospice. Nous assistons ainsi, durant le 12^e siècle, à la formation d'un empire financier dont les revenus sont affectés à l'hospitalité gratuite au col du Mont-Joux et dans ses filiales. Nous allons présenter par ordre chronologique les premières dotations dont les documents²⁵ ont été conservés, jusqu'à la première confirmation d'une liste des propriétés: Entre 1109 et 1124, le comte Amédée de Savoie confirme la donation à l'Hospice du mas de Chalençaon (village de La Salle, Val d'Aoste), par Boson, archevêque de Tarentaise (copie en AGSB 192, original aux archives de la cathédrale d'Aoste).

En 1115, un certain Gonterio donne à l'église de Mont-Joux l'alpage de Citren en Vallée d'Aoste (Pivano n°5, p. 84-85).

En 1125, le comte Amédée III de Maurienne-Savoie approuve la donation faite à l'Hospice par différents seigneurs du droit d'échôte, c'est-à-dire le droit d'enterrer les morts de la montagne, de célébrer des messes pour le repos de leur âme et d'hériter de leurs affaires (Gremaud n°120bis, p. 71 et Pivano n° 6, p. 85). Ce droit, confirmé par le pape Luce III en 1181 (AGSB 196), a été reconnu par les autorités civiles successives jusqu'à nos jours. Sa dernière confirmation par le pouvoir civil date de 1937, tandis que sa dernière utilisation remonte au décès du chanoine Lucien Droz et des contrebandiers qu'il accompagnait en 1951.²⁶

En 1137, le même comte donne à l'Hospice Château-Verdun à Saint-Oyen (Aoste, Italie) et octroie à la Congrégation le droit exclusif d'acheter des terres sur le Mont-Joux (Pivano n°8, p. 87 et photo entre les p. 80 et 81).

Un cartulaire du 12^e siècle reprend une cinquantaine d'actes passés entre l'Hospice et des particuliers entre 1145 et 1199 (un acte datant de 1124), ce qui donne une idée de l'importance croissante de cette maison religieuse au 12^e siècle. L'Hospice y recense ses donations, achats, échanges de terres et ses rentes en argent et en nature (voir Pivano n°48.1 à 48.48, p. 117 à 138). En 1149, la comtesse de Loritello donne l'église Sainte-Marie de Castiglione (Bénévent, Italie,

Pivano n°48.46, p. 136).

Vers 1154, Henri, comte palatin de Troyes donne à l'église de Mont-Joux la moitié du péage des toiles qui se vendent à Provins (AGSB 4696, c'est le plus ancien sceau de cire conservé aux archives du Gd-St-Bernard). En 1156, le pape Adrien IV confirme la donation de l'hôpital appelé Maison-Dieu avec ses dépendances, offerte par l'évêque et le comte de Troyes (AGSB 4697).²⁷

En 1156, Arduce (Arducus) et Hugues donnent à l'Hospice deux terrains, l'acte est rédigé par Etienne, chancelier d'Aoste (Pivano n°10, p. 88).

Dès 1158 sont attestées des propriétés à Havering (Essex, Grande-Bretagne), don du roi Henri II Plantagenêt, proche parent de la famille Maurienne-Savoie par sa politique matrimoniale (SALTER, 1929).

En 1176, l'empereur Frédéric II Barberousse prend l'Hospice du Mont-Joux sous sa protection et confirme un legs fait en faveur de sa maison de Turin (Copie en AGSB 198, Pivano n°16, p. 93-94). En 1180, 1191 et 1193, son fils Henri VI le Cruel prend l'Hospice sous sa protection, lui promet 20 marcs d'argent par année et se propose de punir d'amende qui attentera à ses biens (AGSB 195, 199 et 200).

A Venise, le 18 juin 1177, le pape Alexandre III confirme par privilège à Guillaume, recteur de l'Hospice des SS. Nicolas et Bernard de Mont-Joux et à ses frères 78 églises ou bénéfices (AGSB 194).²⁸ Avoir des listes de biens confirmées par le Saint-Siège était pratique, car une clause précise que quiconque va à l'encontre de ce qui est décidé risque l'excommunication. Cela veut dire que si une autorité civile confisque une propriété mentionnée dans le document, elle a six mois pour restituer le bien volé et pour obtenir la levée de l'excommunication. Passé ce délai, les sujets du voleur sont libérés de leur serment de vassalité et l'excommunié perd ipso facto tous ses biens. Ce premier privilège conservé mentionne que le pape Eugène (Eugène III, 1145-1153) avait écrit un document semblable qui ne nous est pas parvenu. En 1231, le pape Grégoire IX confirme 84 propriétés (AGSB 205), en 1286 Honorius IV en confirme 86 (AGSB 212). Leurs successeurs confirent leur protection à l'Hospice, sans énumérer les

²⁵ Nous donnons les cotes des originaux lorsque nous les trouvons, sinon les références dans les deux publications suivantes : GREMAUD (1875) et PIVANO (1903).

²⁶ Voir l'obituaire des passants ou registre des décès, de 1677 à 1978 (AGSB 2732). En fin de volume se trouve la lettre du juge instructeur Gard qui confirme ce droit, hormis le cas de crime.

²⁷ De 2004 à 2006, nous avons bénéficié du soutien de la loterie romande (www.entraide.ch) pour faire restaurer nos documents scellés avec des sceaux pendants et nous avons ainsi redécouvert ces splendides originaux.

²⁸ Ce sont des églises et chapelles, des hospices ou hôpitaux, des granges (grands ruraux) et des « cellae », soit tout le reste (maisons, greniers, petits ruraux).

propriétés.

En prenant schématiquement les propriétés mentionnées, nous en trouvons dans quatre grandes zones : l'axe du Gd-St-Bernard de Vevey au Sud de l'Italie, Les axes commerciaux du Nord du Lac Léman (vers le Plateau Suisse, vers l'Allemagne et vers le Jura), les axes commerciaux du Bout du lac Léman (vers Lausanne, Lyon ou Chambéry) et les axes lointains, dont voici un aperçu plus précis :

Sur l'axe de la route du Gd-St-Bernard, nous avons les paroisses encore desservies par la Congrégation : Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher, Martigny, Lens, du côté suisse, St-Rhémy, St-Oyen, Etroubles, du côté italien du col. En vallée d'Aoste, nous avons encore 3 autres églises et un hôpital. Plus au Sud, nous dénombrons dans le diocèse d'Ivrée, Turin et Verceil, sept églises, une chapelle, sept maisons et un hospice, une église dans le Bénévent et une autre en Sicile. Au Nord, en direction de Genève, cinq autres églises et l'hôpital de Roche, dans le diocèse de Sion.

Dans le diocèse de Lausanne, les dépendances de l'Hospice sont situées sur des points névralgiques des axes du transit. A Vevey, carrefour depuis l'époque Romaine (axe du Rhône et axe vers le Plateau Suisse), l'hospice possède un hôpital et une grange. D'autres propriétés vont en direction de Fribourg ou de Bulle. Sur la route Lausanne-Moudon Soleure, nous dénombrons 3 propriétés. A Etoy, au Nord du Lac Léman, les chanoines possèdent une maison forte dont dépendent sept églises. A Lausanne, ils gèrent l'hôpital de Saint-Jean, qui accueille les gens venant de Genève, du Jura ou du Gd-St-Bernard.

Dans le diocèse de Genève, sur la rive droite du Léman, les chanoines possèdent deux églises, sur la rive gauche du lac, la maison forte de Meillierie, puis de nombreuses propriétés sur l'axe Genève-Chambéry.

L'hospice possède aussi des propriétés de valeur, terres et manoirs, en Angleterre. Sur les routes partant de l'Angleterre, du Nord de la France, de Paris ou des foires de Champagne pour remonter vers le Gd-St-Bernard via Dijon, Pontarlier, le col de Jougne et Orbe, s'égrènent naturellement des maisons du St-Bernard dans les diocèses de Troyes, Langres, Sens, Autun et Besançon. L'axe Besançon-Bâle avait aussi son relais à Ferrette.

Cette reprise des premiers éléments écrits concernant la congrégation des chanoines du Gd-St-Bernard donne une idée assez précise des gens ayant transité par le col du Mont-Joux, les

bienfaiteurs étant des passants fortunés – pèlerins, marchands ou voyageurs – originaires des mêmes endroits que la foule des anonymes. Venant de l'Angleterre, du bassin de la Seine, de la Rhénanie ou de la Bourgogne, et se dirigeant vers le Sud ou bien de retour de la Terre Sainte, venant du Sud de l'Italie de Rome, de Lombardie ou de Piémont, ces gens illustres ou inconnus ont transité par le Mont-Joux et apprécié de s'y arrêter et d'y manger gratuitement. Ils l'ont montré par leurs cadeaux. Les habitants du Val d'Aoste semblent avoir été les plus généreux envers l'Hospice, suivis par les habitants de la Savoie. Ils ont offert des biens à petite distance du col, confirmées par le comte et même par le Saint-Siège. Nous remarquons aussi que des gens venant de plus loin offrent certaines de leurs propriétés qui se situent dans l'axe Nord Ouest – Sud Est, allant de Londres à la Sicile, région limitées par les villes de Chambéry, Genève, Dijon, Troyes, Reims, Londres, Strasbourg, Bâle, Berne, Fribourg, Lausanne, Gd-St-Bernard, Aoste, Ivrée, Verceil, Turin, avec des propriétés plus au Sud de l'Italie dans le Bénévent et en Sicile.

Le nombre de propriétés et leur vaste répartition géographique permet de remarquer le rôle international de l'Hospice, dès l'époque de sa fondation. Cette maison est reconnue comme œuvre de grande utilité, c'est pourquoi les gens lui ont offert cette énorme dotation qui comprend à la fin du douzième siècle dix maisons d'accueil sur les grands axes commerciaux, outre la maison principale au Mont-Joux qui est plus que quadruplée à cette époque (BLONDEL, 1947, pp. 19-44). A la fin du douzième siècle, les propriétés de l'hospice ont atteint leur extension maximale qui va durer jusqu'à la Réforme, les propriétés du Sud de l'Italie étant perdues au 13^e siècle et celles de Londres aliénées en 1391 en raison de la politique protectionniste de la couronne anglaise. Dès lors les propriétés de Reims et de Turin sont les plus lointaines de la maison mère au Nord, respectivement au Sud des Alpes, le trafic des personnes et marchandises continuant dans la lignée que nous avons présentée jusqu'à nos jours.

Quelques cadeaux de passants (trésor, bibliothèque et archives).

Une approche complémentaire pour se rendre compte du passage durant les époques plus proches de nous est de voir quels sont dans notre patrimoine actuel les témoins du passage des hommes. Notre recherche se concentre dans les

trois domaines où les ordres religieux placent leurs richesses : le trésor d'église, la bibliothèque et les archives, témoins de la vie.

Nous présentons trois pièces du trésor, une croix et deux calices. Le revers de la croix processionnelle du prévôt Aymon de Séchal (1374-1393, +1404) est très intéressant car il comporte neuf plaques d'argent ornées de cabochons. C'est un assemblage de pierres précieuses : 9 grands quartz blancs ovales, 44 pierres de grandeur moyenne et 58 petites pierres. Ces émeraudes, saphirs, rubis, turquoises et corallines sont des cadeaux de passants reconnaissants qui ont été fixés sur cette croix à la fin du quatorzième siècle. Selon une expertise de 1964, il ne reste que 32 pierres authentiques, ce qui fait supposer que lors de prêts de cette croix pour des expositions durant le 19^e siècle, des gens peu scrupuleux ont remplacé des pierres de valeur par des copies. Deux calices gothiques ont été offerts par des citoyens français. En péril sur la méditerranée, un marchand d'Arras a promis d'offrir à l'Hospice sa plus belle pièce s'il ressortait sain et sauf, et il a tenu parole en 1507. Un certain Jacques Chabouret de Reims a offert un calice à l'Hospice en 1522.

La bibliothèque du Gd-St-Bernard est un témoin privilégié du passage par les nombreux dons qui lui ont été faits à partir du 18^e siècle. Ces derniers se voient dans les dédicaces d'ouvrages et dans les courriers conservés. On y trouve un Albert de Haller (1769), offert par Abraham Thomas, de la lignée des Thomas de Bex, vendeurs de graines de plantes du monde au tournant du 18^e et du 19^e siècle. Horace-Bénédict de Saussure dédicace son Voyage dans les Alpes (1779). Le 16 août 1813, le comte de Lacépède envoie de Paris son Histoire naturelle des poissons (Paris 1798-1803). Charles Delaunay dédicace sa Théorie du mouvement de la lune en deux volumes (1860, 1867), repris dans les programmes informatiques pour le calcul des éclipses. Napoléon III, qui avait visité l'hospice incognito, fait envoyer le 24 juin 1864, 25 ouvrages pour la bibliothèque. Frédéric Guillaume de Prusse et son épouse Victoria dédicacent une édition de luxe de l'Imitation de Jésus-Christ en octobre 1888. Le docteur d'Argentier, d'Aoste, décédé à la fin du 19^e siècle a offert sa bibliothèque de médecine (120 volumes).

Les archives de la Congrégation sont aussi une mine de renseignements concernant le passage à l'époque récente. La section concernant l'aumônier et le service des passants contient

entre autres le dossier des chiens et de leurs sauvetages dès 1800, ainsi que 36 registres des passants, de 1812 à 1970. Ils sont les témoins des passages célèbres et inconnus. Au voyage par nécessité succède la prédominance du tourisme. La collection de monnaies récentes, constituée par les dons des passants, illustre ce changement avec environ 10'000 monnaies de toutes les parties du monde. La section du service de Dieu conserve un petit registre pour les oubliés du passage. Ce sont ceux dont le voyage s'est arrêté en raison de leur décès en montagne. La morgue, construite en 1477, abrite environ 150 habitants, tandis que l'obituaire des passants ou registre des morts décrit les circonstances des découvertes des corps en montagne de 1677 à 1978 (AGSB 2732).

CONCLUSION : PASSAGE ET OFFRANDE, VIE ET PRIERE

Depuis une quarantaine de siècles, le col du Mont Joux est un lieu de passage, attesté par des monuments et des documents. Il sert de lien entre les habitants du Nord Ouest de l'Europe et ceux du Sud Est. Dans le rapide panorama historique que nous avons dressé, nous découvrons aussi un autre axe de passage, de la terre au ciel, de l'humain au divin. En prenant cet axe de transit, nous découvrons que de tout temps l'homme a été fasciné par la montagne. Il en a fait un lieu « sacré ». Le dolmen et les Cromlech préhistoriques que nous voyons restent pour nous des énigmes. Ils sont en tous les cas des points de contact avec l'infini. Les celtes ont déposé leurs offrandes essentiellement monétaires au pieds d'un rocher sacré, dédié à Pen, divinité des sommets, les romains ont repris la coutume des locaux et ont offert à Jupiter Pennin des milliers de monnaies et d'objets votifs dont un peu plus d'un millier nous sont parvenus. Quel était le sens de tant d'offrandes ? Deux ex-voto donnent un indice avec leur « pro itu et reditu », pour l'aller et le retour. On veut avoir l'assurance de rentrer chez soi, comme en achetant un billet de train. Ces objets semblent offerts pour calmer la brutalité des forces de la nature et s'assurer la clémence des dieux. Passage et offrandes sont alors étroitement liés, comme par superstition ou par magie. Oublier l'offrande revient à s'exposer ouvertement à la mort.

Au onzième siècle, en raison de sa foi, saint Bernard construit un hospice au sommet du Mont Joux. Cette maison reste un point de contact avec l'infini, comme ses ancêtres en ce lieu, mais cet infini est connu par la révélation de Dieu en

Jésus-Christ. Ce n'est plus la peur du destin qui anime les religieux ou les passants, mais c'est l'Amour. Les chanoines vont habiter l'endroit le plus dangereux du monde connu car ils ont vu la détresse de tant de leurs contemporains qui perdent leur vie. Ce qui leur donne le courage de sortir en montagne les jours où leur vie est en danger, c'est leur vie de prière et cette parole du Christ de la finale de l'évangile de St Mathieu : « Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). Animés de cette foi, ils vont tenter de trouver des gens dans la tempête et de les ramener à l'hospice. Le passant quand à lui ne connaît pas celui qui a risqué sa vie pour le trouver. Qu'il soit empereur ou meurtrier, c'est sans importance. Chacun est accueilli pour ce qu'il est : un frère en humanité. Être reconnu, attendu, respecté malgré des divergences d'opinion²⁹ révèle au voyageur sa dignité d'homme. C'est probablement l'explication de la grande dotation de l'Hospice. Ce n'est pas tant le voyage extérieur mais le voyage au cœur de l'homme qui touche les passants, marchands, soldats, pèlerins ou touriste depuis bientôt mille ans.

BIBLIOGRAPHIE

Alpis Poenina. Grand-Saint-Bernard. Une voie à travers l'Europe. Projet Interreg IIIa 2000-2006, Aoste, 2008.

E. BERARD, *Appendice aux antiquités romaines et du Moyen Age dans la vallée d'Aoste*, Turin, 1888, pp. 25 - 26

L. BLONDEL, *L'hospice du Gd-St-Bernard. Etude archéologique*, Vallesia n. 2 (1947), pp. 19 - 44.

A. DONNET, *Saint Bernard et les origines de l'hospice du Mont-Joux*, St-Maurice, 1942

J. GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, tome1 (300-1255), 'Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse Romande', t. XXIX, Lausanne, 1875.

P. HUNT, *Alpine Archaeology: Stone Sourcing of a Jupiter Temple and Petrographic Provenance*, janvier 2006 (<http://traumwerk.stanford.edu/archaeolog/2006/01/>).

P. HUNT, *Alpine Archaeology*, University readers, San Diego, 2007.

Y. MUHLEMANN, *Monnaies frustes et annexe de trois plateaux*, été 1999, 81 p. dactyl.

A. PELLOUCHOUD, *Monnaies de l'Empire romain*, 2 avril 1955, 60 p. dactyl.

L. QUAGLIA, *Saint Bernard de Montjou patron des alpinistes*, Aoste, 1985.

S. PIVANO, *Le carte delle case del Grande e del Piccolo San Bernardo esistenti nell'archivio dell'Ordine Mauriziano*, 'Biblioteca della Società storica subalpina', v. 17, 1903, p. 57-238.

J.L. ROULLER, *Le Valais par les dates. Une chronologie des origines à nos jours*, 'Annales valaisannes', 1999, pp. 91-263, 222-236.

C. SANTISCHI, *Les ermites en Valais*, 'Vallesia', n. 43, 1988.

H.E. SALTER, *Facsimiles of Early Charters in Oxford Muniment Rooms*, Oxford n. 34, 1929.

G. WALSER, *Summus Poeninus: Beiträge zur Geschichte des Grossen St. Bernhard-Passes*, in *römischer Zeit*, Wiesbaden, 1984.

²⁹ Un protecteur traditionnel de l'hospice a été le canton de Berne. Passé à la Réforme, il a gardé ce rôle parce que les chanoines accueillent les voyageurs avec le même soin, indépendamment de leurs convictions religieuses. Voir entre autres la permission de quêter faite par les autorités de Berne au quèteur du Gd-St-Bernard le 6 mai 1574 (AGSB 2263).